

le cnam

nexem  
employeurs, différemment



# Assistant aux Projets et Parcours de Vie



consultez la fiche détaillée  
sur [arifts.fr](https://arifts.fr)

# Assistant aux Projets et Parcours de Vie

---

## Pourquoi cette formation ?

La formation vise à former les professionnels au nouveau métier d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV).

Conforme aux évolutions du travail social, l'APPV intervient auprès des familles/aidants et personnes concernées pour définir leur projet de vie.

Cette formation est mise en œuvre, selon le référentiel CNAM.

## Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel BAC + 2
- Ou justifier d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans le champs sanitaire, social et médico-social, éducatif...

## Nos points forts

- Des professionnels de terrain, des spécialistes de l'intervention sociale, de l'autodétermination, de l'accessibilité et du cadre légal
- Un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours
- Un accompagnement collectif de préparation à la validation des blocs (fiche de lecture, portfolio, projet tutoré et rapport d'analyse de pratique).
- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS



# Contenu de la formation

## Bloc 1

### Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté

- Histoire du travail social
- Concept d'accessibilité
- Enjeux des politiques d'accessibilité

## Bloc 2

### Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels

- Cadre légal
- Enjeux territoriaux et organisationnels
- Pratiques d'accompagnement : pouvoir d'agir et autodétermination
- Méthodologie et gestes professionnels

## Bloc 3

### Métier, stratégies et méthodologies

- L'approche systémique
- L'approche centrée solution

## Bloc 4

### Ingénierie de l'accessibilité

- Organiser l'assurance à maîtrise d'ouvrage
- Se positionner comme professionnel réflexif



## Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité
- Soutenir le pouvoir d'agir et d'expression des personnes dans le cadre du projet de vie
- Mobiliser la démarche d'autodétermination dans ses pratiques professionnelles
- Développer des stratégies d'intervention
- Maîtriser les concepts, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et parcours de vie



## Validation de la formation

L'acquisition des compétences est évaluée à partir

- d'un projet tutoré et de sa soutenance orale
- d'un dossier d'analyse des contextes et enjeux du territoire
- d'un portfolio de compétences
- d'un rapport de stage professionnel

## Lieu

### ARIFTS Site Angevin

6 Rue Georges Morel,  
49000 Angers

## Coût

3 775 €

## Durée

150 heures  
de formation  
théorique

## Sélection

- Dossier de candidature
- Entretien de positionnement

## Partenaires

le cnam

nexem  
employeurs, différemment

70 heures  
de stage

## Contacts

**Corinne GUYOMAR DIT LEDAN**  
Responsable de formation

**Maillys VEGUER**  
Coordinatrice pédagogique

**Céline HUBERT**  
Assistante de formation

☎ 02 41 48 96 35  
✉ [formation-appv@arifts.fr](mailto:formation-appv@arifts.fr)



Inscrivez-vous à notre  
lettre d'information  
pour suivre nos  
actualités



**arifts.fr**



ARIFTS

Pays de la Loire